



  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DU TRAVAIL

DOSSIER DE PRESSE • 4 FÉVRIER 2020

# L'APPRENTISSAGE EN 2019

**+ 16 %**  
d'augmentation  
en un an

**+ 50 000**  
apprentis  
supplémentaires

**491 000**  
apprentis  
en France

# L'APPRENTISSAGE EN 2019

# 1.

## L'apprentissage : pour la première fois, une croissance à deux chiffres

5

- 1.1 L'évolution de l'apprentissage depuis 6 ans 6
- 1.2 L'apprentissage progresse dans toutes les régions 7
- 1.3 L'apprentissage progresse dans 96 départements sur 100 8
- 1.4 Une croissance qui profite à tous les réseaux et tous les secteurs 9

# 2.

## L'apprentissage : une croissance tirée par une nouvelle offre

11

# 3.

## L'apprentissage : des modalités simplifiées par la loi

13

# 4.

## L'apprentissage : nouvelles tendances, nouveaux secteurs

17

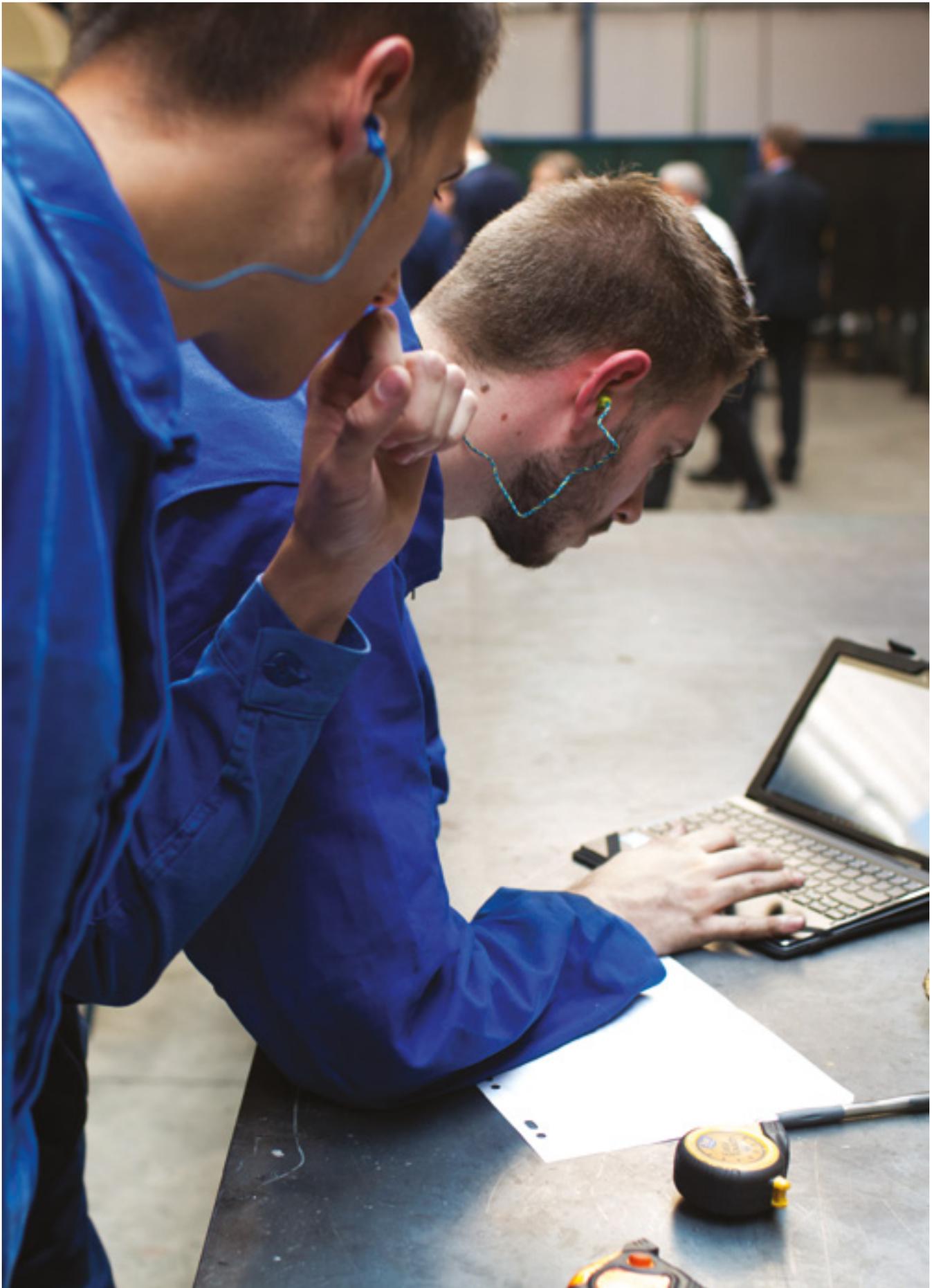
- 4.1 L'apprentissage dans le sport 18
- 4.2 L'apprentissage dans le médico-social 20
- 4.3 L'apprentissage dans les services 20

# 5.

## L'apprentissage : changement de regards

21

- 5.1 Orientation en fin de 3<sup>e</sup> : près de 71 000 jeunes ont formulé des vœux en faveur d'un apprentissage sur Affelnet en 2019 22
- 5.2 L'apprentissage redémarre dans le secondaire (CAP - bac pro) 22
- 5.3 Paroles de jeunes apprentis 23
- 5.4 DémarreTaStory : les apprentis parlent aux apprentis (et à leurs parents) et répondent à toutes les questions qu'on se pose sur l'apprentissage 24

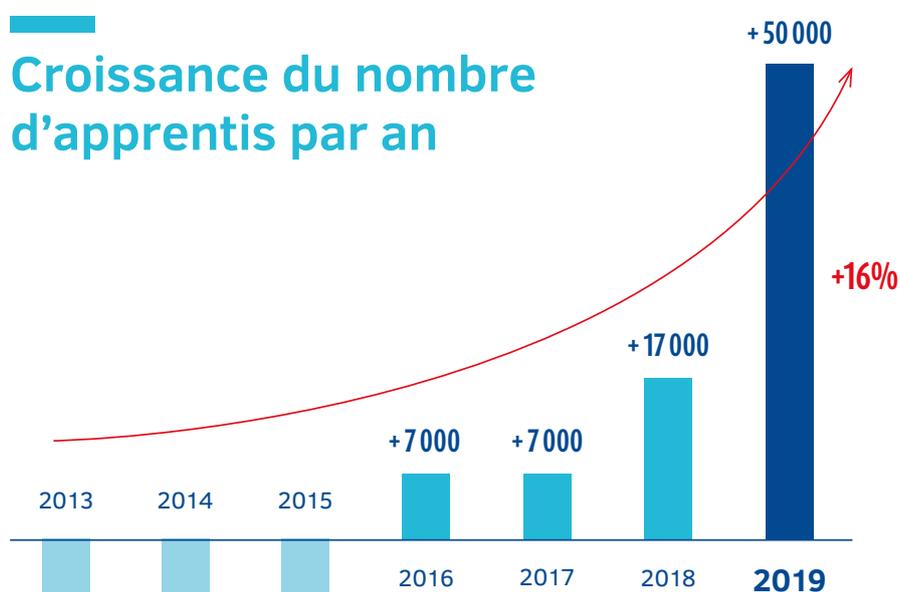


**1.**

**Une croissance  
à 2 chiffres  
en 2019**

# Pour la première fois, une croissance à deux chiffres

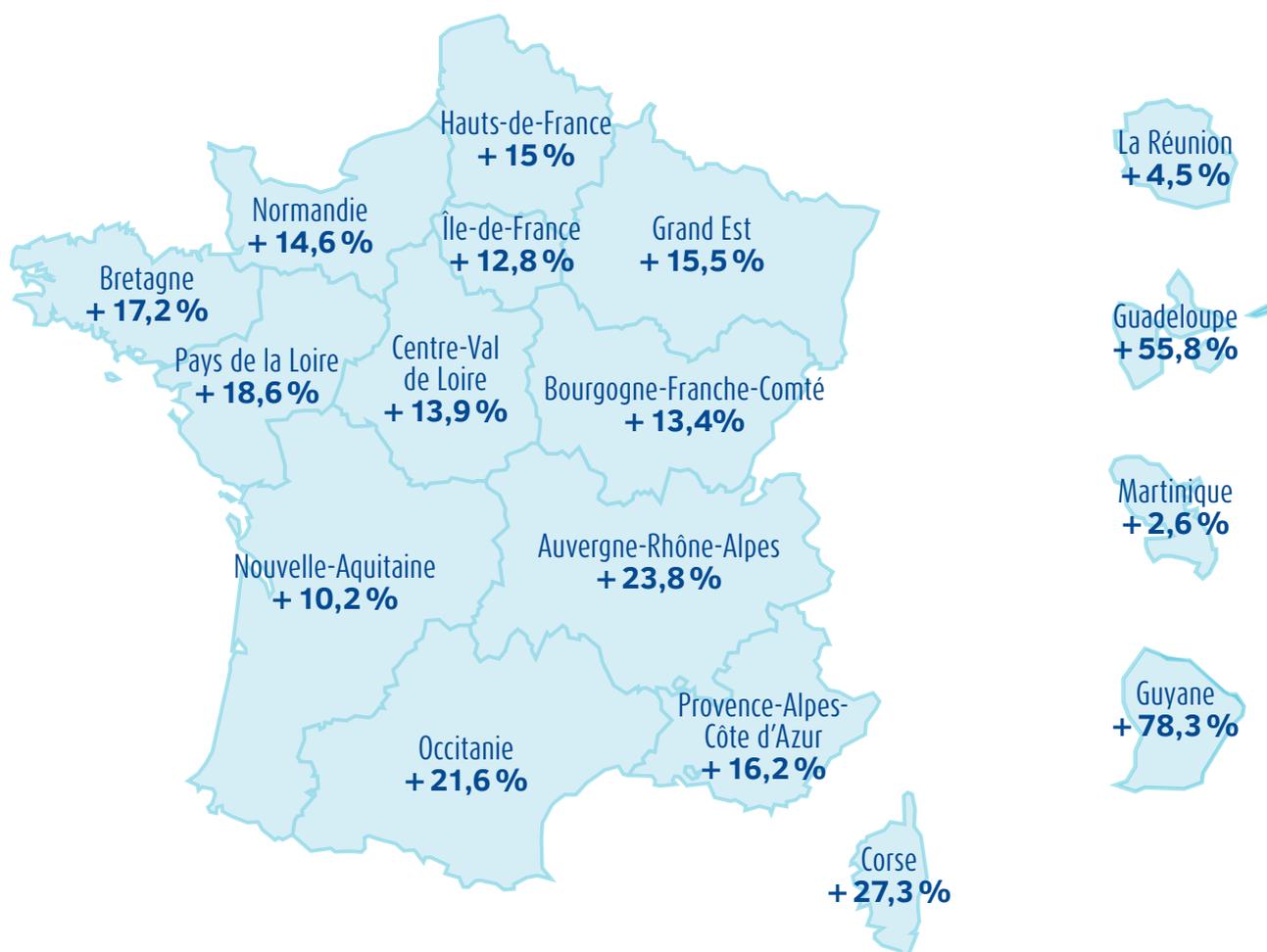
## 1.1 L'évolution de l'apprentissage depuis 6 ans



Au 31 décembre 2019,  
il y avait  
**491 000**  
apprentis en France

**368 000**  
nouveaux contrats d'apprentissage  
en 2019

## 1.2 L'apprentissage progresse dans toutes les régions



En 2019, les subventions régionales au fonctionnement des CFA ont baissé, en moyenne, de 8 %.

6 régions sur 18 ont maintenu ou augmenté leur effort :  
Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Centre-Val de Loire,  
Hauts-de-France, Occitanie, Pays de Loire.

## 1.3 L'apprentissage progresse dans 96 départements sur 100

- **Aude** + 40 %
- **Bas-Rhin** + 24 %
- **Bouches-du-Rhône** + 25 %
- **Charente-Maritime** + 26 %
- **Cher** + 31 %
- **Creuse** + 25,5 %
- **Doubs** + 20,8 %
- **Eure** + 20,5 %
- **Eure-et-Loir** + 40 %
- **Finistère** + 20,3 %
- **Gard** + 54 %
- **Haute-Corse** + 34 %
- **Haute-Vienne** + 24,7 %
- **Hérault** + 34 %
- **Ille-et-Vilaine** + 22,3 %
- **Isère** + 35,1 %
- **Loire-Atlantique** + 21,3 %
- **Lot** + 23,9 %
- **Lozère** + 20,9 %
- **Maine-et-Loire** + 20,7 %
- **Mayenne** + 25,1 %
- **Moselle** + 25 %
- **Pas-de-Calais** + 28 %
- **Rhône** + 49 %
- **Savoie** + 24,7 %
- **Somme** + 22 %
- **Tarn** + 22,1 %
- **Tarn-et-Garonne** + 24,8 %

## 1.4 Une croissance qui profite à tous les réseaux et tous les secteurs

### **Dans les chambres des métiers et de l'artisanat**

Depuis leur création en Alsace il y a 120 ans, les chambres des métiers et de l'artisanat ont développé l'apprentissage pour transmettre les savoir-faire français, au plus près de tous les territoires.

**Par rapport à 2018, le nombre d'apprentis dans les Chambres des Métiers et de l'Artisanat a progressé de 3% pour atteindre 140 000 apprentis répartis dans 250 métiers.**

« L'apprentissage, c'est l'ADN de l'artisanat. Nos 112 CFA ont accompagné en 2019 près de 90 000 jeunes, et nous attendons encore des enregistrements dans les prochaines semaines. L'artisanat doit continuer à attirer de plus en plus de talents, à créer de l'économie passion et aider les jeunes générations à entreprendre pour en faire les artisans de demain. Et si d'un côté 8,5% de la population active recherche un emploi, de l'autre, les entreprises artisanales peinent à recruter. Ainsi toutes les actions et les mesures en faveur de la valorisation de cette orientation, pour qu'elle devienne choisie et non plus subie, sont à mobiliser.

C'est pour cela que nous avons créé la Semaine Nationale de l'apprentissage dans l'Artisanat.

L'ensemble des chambres de métiers, nos formateurs, nos apprentis, nos CFA et nos entreprises se mobilisent à nouveau, jusqu'au 7 février 2020 sur l'ensemble des territoires pour offrir une semaine de la réussite et de l'emploi! »

Bernard Stalter | Président de CMA France

### **Dans le bâtiment et les travaux publics**

**Par rapport à 2018, le nombre d'apprentis dans le BTP a progressé de 13%**

« Les professionnels du BTP ont toujours beaucoup investi dans la formation des jeunes à leurs métiers, tout particulièrement par la voie de l'apprentissage. L'augmentation du nombre d'apprentis formés dans les CFA du BTP cette année est le reflet de cet investissement sans faille.

La réforme de l'apprentissage ouvre grand le champ des perspectives. Elle permet d'enclencher une nouvelle et forte dynamique, pour convertir efficacement les mutations de notre environnement en opportunités, répondre aux nouveaux enjeux des transitions

écologique, numérique et technologique à l'œuvre au sein des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Ces mutations appellent des évolutions rapides en matière de compétences professionnelles, de formations qualifiantes, de performances et de services pour les entreprises, ce que favorise la réforme de l'apprentissage. Sous l'impulsion des partenaires sociaux du BTP, le CCCA-BTP agit pour développer l'apprentissage. »

Didier Bouvelle | Secrétaire général du CCCA-BTP

## Dans l'industrie

Avec ses 42 000 entreprises, l'UIMM La Fabrique de L'Avenir a un rôle moteur dans le développement de l'apprentissage. Avec 87 % des apprentis qui obtiennent un emploi dans les six mois suivant leur formation, le travail mené par ce réseau privé de formation porte ses fruits en matière d'insertion dans l'emploi, de certification et de réussite au diplôme.

**Par rapport à 2018, le nombre d'apprentis dans l'industrie a progressé de 11 %.**

« S'inspirant des pays où l'apprentissage est une réussite (Allemagne, Suisse, Autriche), la réforme de l'apprentissage confie aux CFA, aux entreprises et aux branches professionnelles, le pilotage de l'apprentissage. Cette évolution majeure est logique : le monde professionnel est évidemment le mieux placé pour connaître les compétences clés des métiers et contribuer à définir des programmes plus adaptés, en coopération avec les autres acteurs. Forte de cette responsabilité nouvelle, l'UIMM met tout en œuvre pour donner un nouvel élan à l'apprentissage industriel, et pour atteindre l'objectif ambitieux de 75 000 alternants d'ici fin 2023 dans la métallurgie, soit plus 50 % . »

Philippe Darmayan | Président de l'UIMM  
La Fabrique de l'Avenir

## Chez les Compagnons du Devoir

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et fondée en 1941. Elle forme 10 000 jeunes par an dans 30 métiers.

**Par rapport à 2018, le nombre d'apprentis chez les Compagnons du Devoir a progressé de 37,4 %.**

« La loi "Avenir professionnel" et les campagnes de promotion de l'alternance ont permis aux Compagnons du Devoir de mettre en lumière leur modèle de formation et d'apporter une réponse positive aux jeunes en quête d'orientation grâce à l'ouverture de nouvelles sections. »

Jean-Claude Bellanger | Secrétaire général des Compagnons du Devoir.

## Dans les Maisons Familiales Rurales (MFR)

Les 430 MFR sont des associations implantées sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-mer. Souvent situées en milieu rural, elles accueillent aussi un public urbain, dans une vingtaine de secteurs d'activité.

**Par rapport à 2018, le nombre d'apprentis en MFR a progressé de 15 % pour atteindre 12 599 apprentis :**

- dans tous les niveaux de formation, du CAP à la licence professionnelle,
- en particulier dans les métiers de l'agriculture, des travaux paysagers, en électricité-électronique et, nouveauté, dans le domaine des services à la personne et de la santé.

« La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel est une opportunité. Bon nombre de MFR offrent des parcours en apprentissage variés, avec de nouvelles formations en lien avec les demandes d'entreprises, en proposant le statut d'apprenti en mixité de parcours, en augmentant certaines capacités d'accueil de formations existantes. »

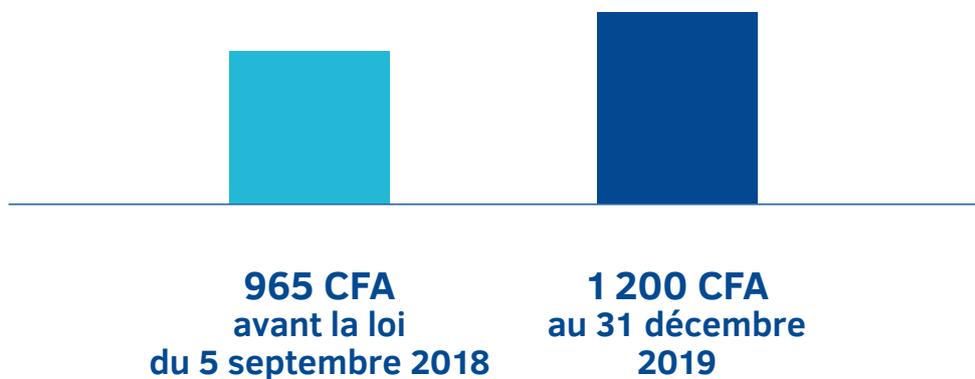
Roland Grimault | Directeur des MFR

# 2.

L'apprentissage :  
une croissance  
tirée par une  
nouvelle offre

# L'apprentissage : une croissance tirée par une nouvelle offre

La loi du 5 septembre 2018 a pour double objectif de développer l'offre de formation et de rendre plus attractive cette voie d'avenir et d'excellence. Ainsi, pour être plus près des besoins du terrain, les entreprises qui sont en manque de profils qualifiés ont désormais la possibilité de lancer leur propre centre de formation d'apprentis, sans autorisation administrative à demander, ni aux Régions pour l'ouverture d'un CFA, ni à l'État pour le recrutement des formateurs.



# 3.

## L'apprentissage : des modalités simplifiées par la loi

# L'apprentissage : des modalités simplifiées par la loi

L'apprentissage repose sur le **principe de l'alternance** entre **enseignements théoriques et pratiques** en Centre de formation d'apprentis (CFA) et chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel transforme les modalités de l'apprentissage.

Cette voie de formation devient une voie de passion, d'excellence et d'avenir, pour les jeunes, leurs familles et les entreprises.

- **L'apprentissage est favorisé**, par la libéralisation du marché à l'ensemble des organismes de formation qui souhaitent dispenser des actions de formation par apprentissage et pour lesquelles un niveau de financement pour chaque contrat est dorénavant assuré;
- **L'apprentissage est élargi**, car il est désormais ouvert jusqu'à la veille des 30 ans;
- **L'apprentissage est revalorisé**, avec une augmentation des salaires des apprentis, une aide financière pour les apprentis majeurs qui souhaitent passer le permis de conduire B et la création d'une aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés qui signent un contrat d'apprentissage avec un jeune qui prépare un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent au plus au baccalauréat.

## 18 151

apprentis ont reçu l'aide  
de 500 euros au permis  
de conduire en 2019





## **France compétences** financeur et régulateur de l'apprentissage

### **Un rôle de financeur**

France compétences **reverse** aux opérateurs de compétences (OPCO) une part de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance pour assurer le financement de l'apprentissage; **attribue** aux OPCO des fonds complémentaires au titre de la péréquation pour le financement des contrats d'apprentis et **réserve** aux Régions une part de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance pour soutenir les CFA et veiller au développement économique territorial.

### **Un rôle de régulateur**

France compétences **veille** à la convergence des règles et des niveaux de prise en charge; **assure** l'observation des coûts; **élabore** des recommandations utiles au développement de l'apprentissage.

Afin de mettre en place au plus vite le nouveau mode de financement de l'apprentissage, France compétences a émis ses premières recommandations aux branches professionnelles sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage dès la mi-mars 2019, conformément à l'échéance prévue par les textes législatifs et réglementaires (soit plus de 6 700 recommandations). Suite au retour des branches professionnelles prenant en compte ses recommandations, puis au décret de carence du 13 septembre, France compétences a diffusé en septembre le référentiel comprenant l'intégralité des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage applicables aux contrats d'apprentissage, par diplôme ou titre et par branche professionnelle.

En publiant sur son site Internet et en actualisant ce référentiel unique, à l'attention des acteurs concernés (notamment les opérateurs de compétences), France compétences rend ainsi lisible et opérationnel le nouveau mode de financement de l'apprentissage.



# 4.

L'apprentissage :  
nouvelles  
tendances,  
nouveaux  
secteurs

# L'apprentissage : nouvelles tendances, nouveaux secteurs

## 4.1 L'apprentissage dans le sport

### CFA de Montpellier Hérault Sport Club

Propriété du groupe Nicollin, le club de foot Montpellier Hérault Sport Club (MHSC) a inauguré son CFA en octobre 2019.

Il offre aux jeunes la possibilité de passer le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) permettant d'encadrer des activités sportives et de répondre ainsi aux besoins en éducateurs sportifs.



### CFA UCPA Formation : 600 jeunes formés aux métiers du sport en apprentissage

L'UCPA Formation crée son Centre de formation d'apprentis (CFA) national pour renforcer l'offre de formation en apprentissage dans les territoires et dans les filières en tension du sport, des loisirs, de l'animation et du tourisme.



Roxana Maracineanu, Bernard Laporte, Claude Atcher, Muriel Penicaud, le 30 janvier 2020

### Coupe du monde de rugby France 2023 : une passe vers l'emploi

Dans la perspective de la Coupe du monde de rugby, le comité organisateur (Groupement d'intérêt public) a annoncé début 2020 le premier CFA pour former des administrateurs de clubs sportifs : 2023 apprentis vont être recrutés au printemps 2021, femmes et hommes à parité, dont 10 % de personnes handicapées. **L'objectif** : anticiper l'afflux de licenciés dans le Rugby pour mieux les accueillir et professionnaliser les 2000 clubs de rugby hexagonaux.

« 2023 apprentis est le symbole de notre engagement à faire de cet événement un acteur de la formation et de l'inclusion des jeunes dans la société. En créant un diplôme spécifique, la Coupe du monde de rugby permet à ces 2023 apprentis, à parité de femmes et d'hommes, de se former à la gestion des structures et des événements sportifs. Facteur d'intégration, le sport est aussi un secteur économique d'avenir. »

**Claude Atcher**

Directeur général de la Coupe du monde de rugby France 2023

## 4.2 L'apprentissage dans le médico-social

**Le syndicat national des établissements et résidences privées (Synerpa) va recruter 6 000 apprentis d'ici 2022**

L'objectif est de faire découvrir les métiers du grand âge et du médico-social à des jeunes qui s'y intéressent encore trop peu alors que les perspectives d'emploi sont particulièrement dynamiques: 200 000 emplois dans le secteur des Ehpad et 150 000 emplois dans le secteur de l'aide à domicile seront à pourvoir d'ici 2030.

« L'apprentissage permet de proposer aujourd'hui des accompagnements plus performants qu'auparavant. Nous devons en tant qu'employeur, suivre cette voie et proposer aux jeunes générations d'intégrer nos métiers par l'alternance entre l'école et le terrain. »

**Florence Arnaiz-Maumé**  
Déléguée générale du Synerpa

## 4.3 L'apprentissage dans les services

« Dès l'année prochaine, nous ouvrirons également le CFA à nos clients et nous recruterons de nouvelles promotions dans d'autres bassins d'emploi. »

**Hélène Fourrier**  
Directrice du CFA «Recruter Autrement»

En octobre 2019, le groupe Adecco, un des leaders mondiaux des solutions en ressources humaines, a créé une véritable filière d'excellence dans les métiers du recrutement et favorise de nouvelles approches en la matière.

À Boulogne-Billancourt et à Lyon, les 36 alternants du CFA «Recruter Autrement» seront formés durant un an au "recrutement durable", qui repose sur des méthodes et des technologies innovantes et qui conjugue pragmatisme et humanisme. À l'issue de leur formation, ces alternants obtiendront une certification professionnelle "Chargé de recrutement niveau 6" et seront intégrés dans le groupe.

**5.**

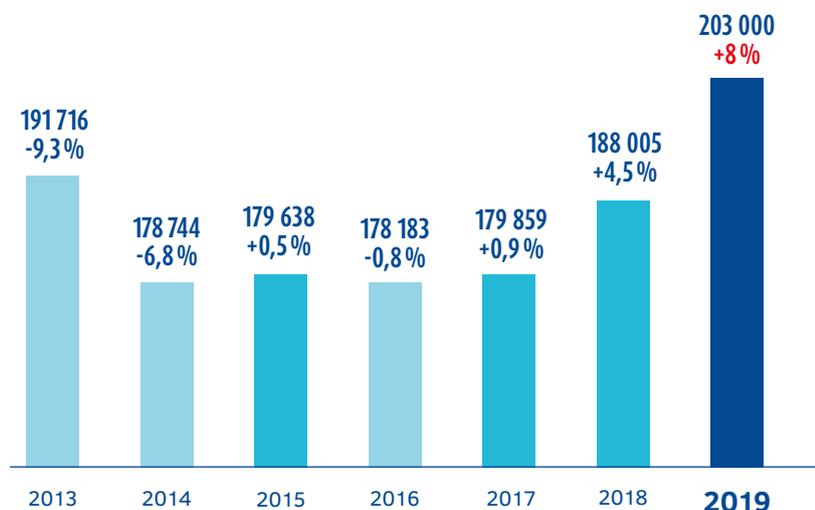
**L'apprentissage :  
changement  
de regards**

# L'apprentissage : changement de regards

## 5.1 Orientation en fin de 3<sup>e</sup> : près de 71 000 jeunes ont formulé des vœux en faveur d'un apprentissage sur Affelnet en 2019

En 2019, 70 949 jeunes ont formulé des vœux en faveur d'un apprentissage sur Affelnet, soit une augmentation supérieure à 40 % en deux ans.

## 5.2 L'apprentissage redémarre dans le secondaire (CAP - bac pro)



## 5.3 Paroles de jeunes apprentis



« C'est l'apprentissage qui m'a permis de me rendre compte que la chaudronnerie me plaisait énormément. Il ne faut pas avoir peur de se tromper, moi, je me suis trompée plein de fois, ça sert à ça l'apprentissage. »

**Oriane Michaud**  
apprentie Chaudronnière, La Montagne (44)

« J'aime mon métier, j'aime ce que je fais au quotidien dans mon entreprise. Je suis curieux et l'apprentissage me permet de découvrir de nouvelles choses quotidiennement. C'est ça qui me plaît le plus ! »

**Thomas Julienne**  
apprenti directeur de travaux,  
Paris (75)



« J'ai choisi l'apprentissage car en 4<sup>e</sup> ça ne marchait plus très bien. J'ai fait une 3<sup>e</sup> à la maison et j'ai continué sur un apprentissage car c'est plus concret, on applique directement ce qu'on apprend et je trouve qu'on apprend mieux sur le terrain. »

**Nathan Traisnel**  
apprenti agriculteur, Simorre (32)

## 5.4 DémarreTaStory : les apprentis parlent aux apprentis (et à leurs parents) et répondent à toutes les questions qu'on se pose sur l'apprentissage

### #DémarreTaStory, les apprentis répondent aux apprentis

Depuis presque deux ans, la campagne #DémarreTaStory donne la parole aux apprentis avec pour objectif de faire changer le regard des jeunes sur l'apprentissage. Après avoir raconté l'histoire de dizaines d'apprentis en « stories », après avoir sillonné la France à la rencontre d'apprentis de tous les secteurs, #DémarreTaStory va plus loin et répond cette année à un nouveau défi : répondre à toutes les questions que se posent les jeunes et leurs parents sur l'apprentissage.

### Un nouveau public ciblé par la campagne, les parents

Très impliqués dans l'orientation des enfants, les parents se disent en majorité en manque d'information sur les filières, les métiers et en difficulté pour accompagner leurs enfants dans leurs choix.

Cette année encore, le ministère du Travail confie les clés de sa campagne à trois apprenties en communication qui animent la chaîne YouTube "DémarreTaStory avec l'apprentissage".

Juliette (qui faisait déjà partie de l'équipe en 2019 et poursuit ses études), Jade et Marianne vont répondre à toutes les questions qui leur sont posées sur une chaîne Youtube ([youtube.com/demarretastory](https://www.youtube.com/demarretastory)) et un compte instagram (@ministeretravail).

## Les visages de la campagne DémarreTaStory



**Jade, 23 ans**, prépare un master en communication des entreprises et institution à l'université Paris I la Sorbonne. Experte en animation vidéo, elle a fait le choix de l'apprentissage pour sa dernière année d'étude pour mettre en pratique ses compétences et tester plusieurs métiers de la communication. Au sein de l'équipe elle est cheffe de projet digital et motion designer.



**Juliette, 21 ans** est en bachelor de marketing digital à l'EFREI. Après une première année en apprentissage pour le ministère du Travail et la campagne DémarreTaStory, elle a choisi de prolonger l'aventure pour une seconde année en apprentissage. Elle est la journaliste reporter d'image de l'équipe et jongle entre animation éditoriale et montage des vidéos.



**Marianne, 22 ans** est en master de communication événementielle et e-réputation à l'ISG Paris. Après une licence en information-communication elle a décidé de faire sa première année de master en apprentissage pour acquérir une solide expérience professionnelle. Marianne est la community manager de l'équipe, entre deux posts, elle rédige aussi les scripts des vidéos.



Comment trouver une entreprise, comment trouver un CFA, comment savoir quel métier va me plaire : en répondant à ces questions très concrètes de façon simple, #DémarréTaStory a pour objectif de lever les freins et d'encourager plus de jeunes à devenir apprentis !

### Un concept inédit « les lives de l'apprentissage » :

Un plateau d'émission web itinérant à la rencontre des apprentis et de leurs parents



- Tournée 2020 lives de l'apprentissage
- Tournée 2019

**#DémarreTaStory** cette année c'est aussi :

- **Cinq émissions web 100% apprentissage** tournées dans 5 lieux représentant la diversité de l'apprentissage : elles seront diffusées sur la chaîne à partir d'avril 2020
- **Une chaîne YouTube dédiée** : à l'instar d'apprentis journalistes, l'équipe DémarreTaStory publiera chaque semaine une vidéo pour répondre aux questions les plus posées par les jeunes et leurs parents. Rendez-vous sur : [www.youtube.com/demarretastory](http://www.youtube.com/demarretastory)
- **Un compte Instagram** (@ministeretravail) désormais dédié à l'apprentissage pour répondre aux questions et mettre en lien les acteurs de l'apprentissage avec les jeunes et leurs parents grâce aux hashtag #DémarreTaStory et #PoseTaQuestion



**Le top 5 des questions que se posent les jeunes**

- Comment savoir si l'apprentissage est fait pour moi ?
- Comment trouver une entreprise pour mon apprentissage ?
- Comment trouver une formation en apprentissage ?
- Qui peut m'aider ?
- Combien je serai payé en apprentissage ?



**Le top 5 des questions que se posent les parents**

- Pourquoi choisir l'apprentissage pour mon enfant ?
- Comment aider et accompagner mon enfant pour qu'il trouve un contrat d'apprentissage ?
- Y a-t-il des aides financières pour les apprentis ?
- Combien ça coûte les formations en apprentissage ?
- Que faire après l'apprentissage ?

**Une campagne de communication récompensée**  
Grand Prix Top Topcom 2019 dans la catégorie « stratégie de communication », Topcom d'Or dans la catégorie « publicité sur les réseaux sociaux », prix EFFIE Or 2019 catégorie communication publique et d'intérêt général.





## ***Et vous ?***

**Vous voulez créer un CFA ?  
Retrouvez le guide "ouvrir votre propre CFA"  
sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)**

**Vous voulez créer une certification ?  
Retrouvez le guide "les certifications professionnelles  
ouvertes à l'apprentissage"  
sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)**

**Secrétariat presse**  
[sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)  
01 49 55 32 21

